



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 février 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 Février 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 Mars 1997

**Appel d'offres pour la réalisation du magazine Vivre A Niort et du  
journal Ensemble**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,  
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,  
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,  
M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT,  
Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN,  
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusées :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU, Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Marie-Josèphe SOULISSE, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'assurer la réalisation du magazine d'information *Vivre A Niort* et du journal d'information du personnel *Ensemble*, il est nécessaire de renouveler le marché qui expire le 15 mai 1997.

Il est nécessaire de relancer une consultation conformément aux dispositions des articles 296 et 273 du Code des Marchés Publics.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- lancer un nouvel appel d'offres en vertu des articles 296 et 273 du Code des Marchés publics sur les lots suivants :
  - . **lot 1 - Vivre A Niort** : saisie et mise en page des textes suivant maquette existante, photogravure
  - . **lot 2 - Vivre A Niort** : impression, livraison
  - . **lot 3 - Ensemble** : saisie et mise en page des textes, photogravure
  - . **lot 4 - Ensemble** : impression, livraison
- approuver le dossier de consultation,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget primitif 1997.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE